



L'an deux mille vingt-trois le 21 du mois de décembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille, après convocation légale du 13 décembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

**Présents** : M. RENKES David – Monsieur SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel - M. RAKOTONDRAMANITRA Haja M. VOINSON Philippe - Mme FRANCOIS Valérie – M. FAUCHEUR Dominique - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques M. HENQUEL Patrick - Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe – Mme MARCHAL Astrid – M. CHERY Chantal – M. DELATTE Hubert - M. GAY Gérard –M. RENAUD Claude - M. THOMAS Claude - M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël - M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. THIRY Philippe M. FRANCOIS Vincent – M. BRIDARD Franck – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude – Mme ROJAS Magail M. MATHIEU Denis - M. CERUTTI Alain -

**Procurations** : M. IEMETTI Jean Marc à M. BRIDARD Franck- M. MARTIN Christophe à M. VOINSON Philippe – M. MATHEY Dominique à M. MEVELLEC Mickaël – M. LAPOINTE Denis à M. DIEDLER Franck – Mme KLINGELSCHMITT Agnès à M. THOMAS Claude – Mme JELLEN Nelly à M. CAPS Antony -

**Excusé(s)** :

**Secrétaire de séance** : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : 42 **votants**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 55

Présents : 36

Pouvoirs : 6

Excusés :

**Votants : 42**

**Date d'affichage** : 26/12/2023

**SUFFRAGE EXPRIME** :

Pour : 42

Contre

Absentions :

**FINANCES**

15/12/2023

**BUDGET EAU POTABLE - Décision modificative 05/2023**

Nicolas LE GUERNIGOU, vice-président en charge des finances, les éléments ci-dessus :

Vu l'ouverture des crédits au budget 2023 à l'opération 9216 d'un montant de 821 500 € pour les travaux d'eau potable sur les communes de Champenoux Mazerulles,

Vu le montant du marché notifié au groupement Sogea / Eurovia pour ces travaux, qui s'élève à 760 981.50 €,

Vu l'avenant, validé par délibération du 06 juillet 2023 fixant des prix nouveaux pour mener à bien le chantier,

Vu le montant total du décompte général présenté par le groupement pour un montant de 835 933.99 € tenant compte de l'avenant et des révisions de prix,

Vu les crédits inscrits au BP 2023 à l'opération 9219 pour les travaux d'eau potable sur Eulmont, d'un montant de 346 500 €,

Vu le montant de l'offre de l'attributaire pour 199 481.50 € à cette même opération,

Il est proposé de transférer des crédits entre opérations afin de ne pas impacter les dépenses imprévues.

**Dépenses d'investissement**

Opération 9219 – travaux eau potable Eulmont

21532 – réseaux assainissement - 65 000.00 €

**Dépenses d'investissement**

Opération 9216– travaux eau potable Mazerulles Champenoux

21532 – réseaux assainissement + 65 000.00 €

Le bureau communautaire a validé ces propositions lors de sa séance du 8 décembre 2023.

**Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **Valide** l'ajustement de crédits comme suit :

**Dépenses d'investissement**

Opération 9219 – travaux eau potable Eulmont

21532 – réseaux assainissement

- 65 000.00 €

**Dépenses d'investissement**

Opération 9216– travaux eau potable Mazerulles Champenoux

21532 – réseaux assainissement

+ 65 000.00 €



Claude THOMAS

CLAUDE THOMAS  
2023.12.22 14:31:52 +0100  
Ref:20231222\_122007\_1-1-O  
Signature numérique  
le Président